



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE RIBEAUVILLÉ RECRUTE  
**ANIMATEUR(TRICE) OU ADJOINT(E)S TERRITORIAUX D'ANIMATION (TITULAIRE DU BAFD)  
DIRECTEUR DE STRUCTURE PERISCOLAIRE**

Contribuer à faire des enfants d'aujourd'hui, « des citoyens de demain »

**Missions :**

- Gérer l'organisation de la structure en conformité avec les orientations de la collectivité et de la réglementation.
- Organiser et coordonner la mise en place des activités suivant projet éducatif arrêté par les élus et encadrer l'équipe d'animation.
- Nécessité d'une grande polyvalence avec une forte capacité de diversité des activités et des publics.

**Profils recherchés :**

- **Cadre d'emploi des animateurs ou adjoints d'animation de la fonction publique territoriale (catégories B ou C)**
- Formation BAFD minimum.
- Disponibilité, sens du service public et des responsabilités.
- Maîtrise de l'outil informatique avec au minimum Word, Excel et internet.
- Nécessité de disposer d'un moyen de transport.

**Autres :**

- Temps de travail annualisé selon le planning établi par le responsable de service et lié au calendrier scolaire.
- Principe de mobilité mis en place entre les structures Multi Accueils et Accueils de Loisirs de la Communauté de Communes.
- Horaires irréguliers, voire décalés, avec amplitudes variables en fonction des nécessités de service.





- ➔ Poste à pourvoir au plus tôt.
- ➔ Temps non complet 28/35<sup>ème</sup> (possible temps plein).
- ➔ Catégorie C ou B / Cadre d'emploi des animateurs ou adjoints d'animation de la fonction publique territoriale.

**Rémunération : statutaire**

**Actions sociales :**

***A effet immédiat :***

- Repas pédagogiques entièrement pris en charge par l'employeur ;
- Gratuité piscine et espace forme + carte de 20 entrées/an gratuites pour vos ayants-droits.

***A compter d'une année d'ancienneté :***

- Gratification de fin d'année (correspondant au traitement indiciaire brut versé en net) ;
- Participation à la prévoyance et à la mutuelle santé (respectivement 200€/an proratisés au temps de travail, sous réserve d'avoir souscrit à une mutuelle labellisée) ;
- Bénéficiaire du Comité National d'Action Sociale (CNAS) (valeur de 239€/an/agent à la charge de l'employeur) ;
- Chèques CADHOC (d'une valeur de 193€).

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae détaillé sont à adresser au **Président de la Communauté de communes du Pays de Ribeaupillé, 1 rue Pierre de Coubertin 68151 RIBEAUVILLE Cedex.**

*Sans convocation de notre part dans le mois qui suit la publication, le (la) candidat(e) peut considérer que sa candidature n'a pas été retenue.*

